

104 personnes mises à l'abri à Paris ce matin

Les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ont procédé ce 5 août à la mise à l'abri de 104 personnes présentes au canal de l'Ourcq à Paris 19ème. Il s'agissait de 102 hommes seuls et de 2 personnes en famille.

Toutes ont été prises en charge dans des centres d'hébergement en Île-de-France.

Ces personnes vont y bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être ré-orientées vers des hébergements adaptés à leur situation, y compris au sein du dispositif national d'accueil pour les demandeurs d'asile.

A leur arrivée dans la structure d'hébergement temporaire, il est proposé aux personnes de réaliser un test de dépistage antigénique de la COVID-19. En cas de test positif, il leur est proposé une orientation vers un centre réservé aux personnes testées positives dont l'état de santé ne requiert pas d'hospitalisation.

Depuis le début de l'année, se sont ainsi 4930 personnes qui ont été mises à l'abri dans le cadre d'opérations régulièrement conduites par les services de l'Etat.

La mobilisation de l'Etat pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont 145 000 personnes en situation de de précarité qui bénéficient ainsi d'une prise en charge au titre de l'hébergement.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

